

# LA PAGE D'HISTOIRE LOCALE

## Un village : la Bazillais

La Bazillais (la Bazillaï, tel que l'on disait naguère) est un village d'une bonne dizaine de maisons. Il est bien situé sur une butte qui surplombe les marais qui le séparent de la prée d'Outre-l'Etier ou du Ter-l'Etier. Il comporte une sorte de place centrale, du meilleur effet.

Le lieu doit tirer son appellation du nom de famille Bazille qui a été porté autrefois dans la région.

La maison la plus remarquable est située un peu en contrebas du village. C'est un petit manoir avec des refuges à pigeons au sommet des murs de façade. C'était l'habitation – au début du XVII<sup>e</sup> siècle – de Jean Magouet, sieur de la Bazillaye et de Julienne Guillard, sa femme. Ce sont eux qui financèrent la construction, en 1629, du retable (partie postérieure de l'autel) de l'église de Bouée. Une plaque posée à l'époque en rappelle le souvenir. Ils ont eu pour successeurs les Bessard ; l'un d'entre eux porta le titre de *sieur de la Bazillais* : Charles, qui était avocat et qui exerça des fonctions de juge seigneurial (il fut *alloué et lieutenant de la vicomté de Donges et de la baronnie de la Roche à Savenay et sénéchal de la Haye de Lavau*) Ce Charles Bessard mourut à Savenay où il résidait, en 1707. Le logis de la Bazillais appartient ensuite aux Busson puis aux Bourdic qui possédaient aussi et habitaient le petit manoir de la Violière. Leur domaine de la Bazillais était alors loué avec des terres comme métairie à des paysans.



La Bazillais vue du ciel

Au cours de la Révolution, un des habitants du village a été assassiné chez lui par les Chouans. Ce fut le 23 pluviôse de l'an IV (12 février 1796). La victime était un maréchal-taillandier âgé de près de 72 ans, Pierre Maugendre (il était né à Malville en 1724). Les Chouans étaient des adversaires de la Révolution organisés en petites bandes armées dont les actions tenaient plus du brigandage que d'opérations militaires. Ils terrorisaient les *patriotes*, les partisans de la Révolution. Pierre Maugendre n'était pas un des *patriotes* les plus en vue du pays : il n'avait occupé aucune fonction officielle pendant la Révolution, il n'avait pas acheté de bien national. L'un de ses fils, Paul, qui habitait le bourg de Cordemais, avait aussi été victime des Chouans : deux mois auparavant, sa maison avait été pillée. Il avait reconnu l'un des brigands : François Renaud, un jeune homme de Bouée ; il l'avait dénoncé et fait incarcérer à Nantes. L'assassinat de Pierre Maugendre est peut-être intervenu en représailles. Il se peut aussi que le maréchal-taillandier, qui avait du bien, se soit refusé à payer un impôt contre-révolutionnaire qu'exigeaient les Chouans. L'émotion suscitée par ce crime fut telle que près d'un siècle plus tard, l'instituteur communal François

Fraslin a pu en recueillir la tradition orale et la rapporter dans son *Histoire de Bouée*.

## Un dicton de saison

Il se dit à propos de l'allongement des jours, en hiver :

*A la Sainte-Luce, du saut d'une puce, à Nouau, du pas au jau, au premier de l'an, du pas à la joument :*

On le retrouve sous différentes variantes dans toutes les régions de France.

Ce dicton est, à première vue, très surprenant. En effet, à la Sainte-Luce (le 13 décembre), les jours diminuent encore. Et de Noël (*Nouau*) au jour de l'an, qui ne sont séparés que d'une semaine, la différence est imperceptible, elle n'a rien à voir avec la différence des pas du coq (le *jau*) et de la joument.

Le dicton se comprend mieux si on se replace quelques siècles en arrière. Avant 1582, la durée des années était fixée selon le calendrier julien. Ce calendrier, en usage depuis Jules César, était basé sur une durée moyenne de l'année de 365,25 jours et prévoyait donc une année bissextile tous les quatre ans. En réalité, la durée moyenne de l'année est un peu plus courte (365,24219 jours) et il en est résulté progressivement un décalage. Le solstice d'hiver, normalement placé le 21 ou le 22 décembre, est remonté plus en avant dans le mois. Au XVI<sup>e</sup> siècle, le décalage atteignait dix jours et la Sainte-Luce se trouvait juste après le solstice d'hiver. Par ailleurs, le début de l'année était fixé à Pâques jusqu'à ce qu'un édit du roi Charles IX, en 1564, le fixe au 1<sup>er</sup> janvier. En 1582, sous l'impulsion du pape Grégoire XIII, une réforme du calendrier est adoptée. Pour supprimer le décalage, on supprime dix jours : le lendemain du 9 décembre est le 20 décembre !

Ainsi donc, notre dicton était véridique voici cinq siècles, lorsque la Sainte-Luce était au début de l'hiver, Noël douze jours plus tard et le jour de l'an à Pâques.